



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC VILLEMOMBLE 3 GRANDE RUE 93250 VILLEMOMBLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. Yusuf AYHAN, représentant de la société A-CAR S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 110 AVENUE VAUCANSON 93370 MONTFERMEIL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Bety représenté par M. Ayhan Yusuf	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

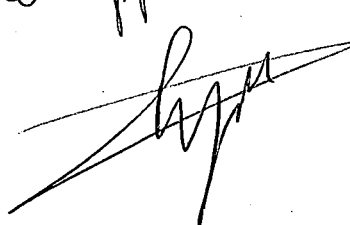
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

"Lu et approuvé"



Julien LEFEBVRE
Directeur d'agence

CIC Crédit Industriel et Commercial
VILLEMOMBLE
Julien LEFEBVRE
Directeur Agence

